

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financements du Muséum d'histoire naturelle Question écrite n° 12977

Texte de la question

Mme Laurence Gayte attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le budget accordé aux actions du Muséum d'histoire naturelle. Le Muséum d'histoire naturelle, fondé en 1793 et dont l'expertise est reconnue dans le monde entier, assure une mission de service public en réalisant un inventaire national du patrimoine naturel. Avec le temps, son champ de compétences s'est accru : son rôle auprès de l'ensemble de la population, et des jeunes en particulier, dans l'éducation à l'environnement, au développement durable et en faveur de la protection de la biodiversité est primordial. Ses actions, fondées sur l'observation et la curiosité intellectuelle, bases de l'histoire naturelle, contribuent à construire une éthique intellectuelle indispensable de nos jours. Pour toutes ces raisons, elle lui demande d'examiner la possibilité d'allouer des financements supplémentaires au Muséum d'histoire naturelle afin qu'il puisse mener à bien ses actions et exploiter son potentiel au maximum.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est particulièrement attentif à la situation budgétaire du muséum d'histoire naturelle (MNHN), et suit de près la situation du parc zoologique de Paris (PZP) dans son budget. Un audit a d'ailleurs permis d'avoir une vision plus réaliste de sa fréquentation qui avait été surestimée dans le modèle économique initial. Le MNHN dispose de ressources ayant plusieurs origines : - la principale est la subvention pour charge de service public versée par le ministère. En 2018 cette subvention s'élève à 37,6 M€ y compris 14 M€ de subvention exceptionnelle pour le PZP et 1,6 M€ pour le musée de l'homme. Cette subvention exceptionnelle a été pérennisée en 2019. Cet effort significatif du ministère devrait permettre d'assurer l'équilibre financier du MNHN et plus particulièrement celui du Parc zoologique de Paris et du musée de l'Homme. D'ailleurs, le compte financier 2017 affiche un résultat excédentaire de +9,5 M€, un apport au fonds de roulement de 3,2 M€ et un apport en trésorerie de 12,2 M€ ; - à ces montants, s'ajoutent ceux relatifs à la prise en charge par le ministère des dépenses de masse salariale en titre 2 pour environ 65 M€ par an ; - le ministère de la transition écologique et solidaire, en qualité de co-tutelle de l'établissement, verse également une subvention (0,9 M€ en 2018) ; - enfin, les ressources propres constituent une part significative des recettes de l'établissement (40-50 M€). Ces ressources dépendent principalement de ses recettes de fréquentation. A titre illustratif, le succès de la récente exposition « T. Rex » se traduit par un grand nombre de visiteurs (235 381 entrées au 30 août 2018 au lieu des 80 000 attendus). Ce beau succès se traduit par une hausse avec 2,2 M€ des recettes contre les 0,7 M€ prévus. Le MNHN développe également activement le mécénat auprès de partenaires privés et des particuliers, le mécénat de compétences et la location d'espace. Le MNHN dispose d'un patrimoine immobilier important et ancien, dont certains bâtiments sont classés monuments historiques. L'établissement prépare actuellement son nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) articulé autour de quelques opérations prioritaires dont la programmation pluriannuelle sera établie de manière à garantir la soutenabilité du schéma d'ensemble. Le ministère accompagnera le MNHN dans cette démarche. Soucieux des difficultés actuelles du Muséum, le ministère met donc tout en œuvre pour y remédier grâce à un effort particulièrement important pour abonder sa subvention et permettre ainsi la mise en valeur de

ses collections exceptionnelles, le développement de ses activités de recherche et de ses missions de service public.

Données clés

Auteur : Mme Laurence Gayte

Circonscription: Pyrénées-Orientales (3e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 12977 Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>9 octobre 2018</u>, page 9016 Réponse publiée au JO le : <u>18 décembre 2018</u>, page 11795